

## **Rapport annuel du maire**

**Juin 2022**

Selon l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, le maire doit, lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.

Lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 25 avril dernier, la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton est venue présenter au public les résultats financiers consolidés au 31 décembre 2021. Selon eux, dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers déposés donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La Ville a dégagé un surplus budgétaire cette fois-ci de l'ordre de 356 575 \$. Les résultats financiers consolidés, qui incluent les résultats du Parc régional Petite-Cascapédia, de la Société de développement économique de New Richmond inc. et de la Corporation de développement touristique, sont eux aussi positifs, et ce, à la hauteur de 485 419 \$. Ces organisations ont respectivement réalisé des surplus de 437 570 \$, de 47 317 \$ et de 25 033 \$.

Ces résultats sont très positifs et nous en sommes fiers. Les 2 dernières années ont été complexes compte tenu du contexte sanitaire. Malgré tout, nous nous en sommes très bien tiré. En rétrospective, nous sommes heureux d'avoir été en mesure de livrer la majorité des engagements contenus dans le plan d'actions stratégiques 2018-2021. La dernière année fut le théâtre de plusieurs beaux projets, dont la réfection d'une grande partie de l'avenue Terry-Fox, un projet tellement attendu.

Aujourd'hui, inspiré de ces beaux succès, le Conseil municipal est à plancher sur la conception d'un tout nouveau plan d'actions stratégiques qui viendra nous guider pour les années futures. Nous espérons être en mesure de publier ce plan à l'automne, après que nos consultations actuelles soient complétées. Sachez que nous envisageons encore cet exercice avec le même sérieux qu'auparavant et en ayant en tête notre mission : « dans une optique de développement durable, la Ville de New Richmond anime le milieu et offre des services diversifiés et de qualité à la hauteur des attentes des citoyens tout en respectant la capacité de payer de la collectivité ».

À court terme, 2022 sera marqué par quelques projets intéressants pour nous : la première phase de réfection de l'aréna, le réaménagement du stationnement de la Pointe-Taylor ainsi que la réfection d'une partie du chemin Pardiac seront des projets qui bénéficieront à toute la population.

Au niveau commercial et industriel, nous pouvons actuellement constater de nos yeux tout le dynamisme des derniers temps en voyant les investissements privés récents. De grands projets ont vu le jour ou sont sur le point de l'être : siège social des Entreprises PEC, agrandissement du concessionnaire Subaru et construction du Ford, arrivée du concessionnaire de véhicules récréatifs Roulottes Baie-des-Chaleurs, construction des

installations d'Eurovia au parc industriel de même que du futur emplacement de Location Moreau, aménagement d'une nouvelle clinique médicale au centre-ville, construction du nouvel édifice de Rhéal Pitre Sports et j'en passe. Certes, avec ces projets, nous pouvons sans contredit être heureux et très fiers d'être le pôle commercial et industriel de la Baie-des-Chaleurs.

Malgré tout, de nombreux défis se dressent devant nous, dont le plus grand, celui de la pénurie de logement. Bien que New Richmond ait été précurseur à ce niveau en offrant une subvention de 15 000 \$ à la construction d'un logement, force est de constater que le problème est plus profond : ce domaine d'activité est difficile, très coûteux et offre des perspectives de rentabilité moindre. Il faut donc trouver des solutions afin de stimuler ce domaine d'activité car la pénurie actuelle freine sérieusement le développement économique de notre collectivité et crée des situations difficiles pour de nombreuses familles.

Sur ces mots, je vous souhaite une bonne séance.